

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00036 Numéro SIREN : 403 501 356 Nom ou dénomination : CABINET PAILLET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2024 sous le numéro de dépôt 1760

CAB PAILLET

Activités comptables

24 rue victor Grignard
86000 POITIERS

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Certifié conforme par le Président

Le. 28.03.2024

Philippe BOURBON



PARC TECHNOPOLE
RUE ALBERT EINSTEIN
53063 LAVAL CEDEX
Tél :

E.mail : siege@fiteco.com

Siren : 403501356

SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
Soldes intermédiaires de gestion	6
ANNEXE	7
Préambule	8
Principes comptables généraux	9
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Règles et méthodes comptables	11
Règles et méthodes comptables (suite)	12
Règles et méthodes comptables (suite)	13
Notes sur le bilan actif	14
Notes sur le bilan actif (suite)	15
Notes sur le bilan passif	16
DÉTAIL DU BILAN	19
Détail de l'actif immobilisé	20
Détail de l'actif circulant	21
Détail des capitaux propres	23
Détail des provisions pour risques et charges	24
Détail des dettes	25
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	27
Détail du compte de résultat	28
Détail du compte de résultat (suite)	31
Détail du compte de résultat (suite)	32
AUTRES RENSEIGNEMENTS	33
DOCUMENTS FISCAUX	35

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	30/09/2023			30/09/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres	683 991,44		683 991,44	683 991,44
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	145 606,81	133 678,81	11 928,00	26 320,92
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 050,00		5 050,00	5 050,00
Prêts				
Autres	10 152,45		10 152,45	10 152,45
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	844 800,70	133 678,81	711 121,89	725 514,81
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	1 095 815,70	241 879,92	853 935,78	956 708,73
Autres créances	70 990,23		70 990,23	41 538,55
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	322 170,95		322 170,95	205 380,89
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	1 488 976,88	241 879,92	1 247 096,96	1 203 628,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	2 333 777,58	375 558,73	1 958 218,85	1 929 142,98
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2023	30/09/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 102 800,00)	102 800,00	102 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 280,00	10 280,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 357,32	873,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	459 329,12	369 424,19
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	577 766,44	483 377,32
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		1 500,00
Provisions pour charges	8 273,94	9 791,00
PROVISIONS (III)	8 273,94	11 291,00
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 391,75	111 250,01
Emprunts et dettes financières divers	5 040,00	96 242,11
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 592,23	235 955,68
Dettes fiscales et sociales	432 813,95	391 119,96
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 802,00	99 962,50
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	589 538,54	499 944,40
DETTES (IV)	1 372 178,47	1 434 474,66
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 958 218,85	1 929 142,98
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		259,66
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/09/2023			30/09/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 121 835,86	81 194,30	2 203 030,16	2 236 719,28
Chiffres d'affaires nets	2 121 835,86	81 194,30	2 203 030,16	2 236 719,28
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 758,34	22 644,58
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			55 336,71	10 535,42
Autres produits			15 877,97	7 421,79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 283 003,18	2 277 321,07
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			404 924,82	529 029,51
Impôts, taxes et versements assimilés			42 580,28	48 589,80
Salaires et traitements			883 742,42	846 489,23
Charges sociales			306 671,82	301 848,68
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 392,91	15 939,11
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 679,28	16 730,97
Dotations aux provisions pour risques et charges				547,00
Autres charges			530,20	423,66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 662 521,73	1 759 597,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			620 481,45	517 723,11
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			126,25	69,69
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			126,25	69,69
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			446,58	900,61
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			446,58	900,61
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-320,33	-830,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			620 161,12	516 892,19

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	10 575,00	16 333,00
Impôts sur les bénéfices (X)	150 257,00	131 135,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 283 129,43	2 277 390,76
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 823 800,31	1 907 966,57
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	459 329,12	369 424,19
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		3 036,44
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 912 771,85 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 459 329,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/12/2023 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Règles et méthodes comptables

ATTENTION : les « règles et méthodes comptables » apparaissent sur trois pages, après avoir re-travaillé le texte pour le cas particulier de votre dossier, vous pouvez regrouper le texte restant sur une ou deux pages.

Frais de recherche et de développement

Les coûts de développement sont immobilisés et valorisés à leur prix de revient pour un montant de €.

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, leur montant s'est élevé à €.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de

sis

a été acquis le pour un montant de : €.

a été créé le

Il a été réévalué le pour un montant de : €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : €.

(variante 1) Durée d'utilisation illimitée

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Ou

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée sur la base de sa valeur d'utilité en fonction des cash-flows prévisionnels.

Compte tenu de cette valeur, (auc)une dépréciation (n')a été constatée à la clôture de l'exercice.

(variante 2) Durée d'utilisation limitée et définie

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé sur la durée estimée d'utilisation qui est de ans.

(variante 3) Durée d'utilisation limitée et non définie

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation limitée. A défaut de pouvoir estimer cette durée d'utilisation, l'amortissement est calculé sur 10 ans.

Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

(variante 1)

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

(variante 2)

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode “ premier entré, premier sorti ”.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du “ coût unitaire moyen pondéré ”.

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au prix de vente hors taxes, diminué d'un abattement suivant le degré d'avancement des travaux.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	683 991			683 991
Immobilisations corporelles	145 607			145 607
Immobilisations financières	15 202			15 202
TOTAL	844 801			844 801

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	119 286	14 393		133 679
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	119 286	14 393		133 679

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit de clientèle	648 654	0	648 654	Non amortiss.
Mali de fusion sur actifs incorporels	35 337	0	35 337	Non amortiss.
Installations générales, agencements, aménagements divers	60 528	153	60 375	4 à 10 ans
Matériel informatique	47 248	9 905	37 343	3 à 5 ans
Mobilier	37 831	4 335	33 496	5 à 10 ans
TOTAL	829 598	14 393	815 205	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	284 520	9 679	52 320		241 880
Comptes financiers					
TOTAL	284 520	9 679	52 320		241 880

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 152		10 152
Actif circulant et charges d'avance	1 166 806	1 166 806	
TOTAL	1 176 958	1 166 806	10 152

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	230 583
Autres créances	122
Disponibilités	
TOTAL	230 705

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2024**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 459 329,12€ comme suit :

Origine

▪ Résultat bénéficiaire de l'exercice	459 329,12€
▪ Report à nouveau antérieur	5.357,32€

Affectation

▪ Au compte report à nouveau	7.009,12€
<i>(Solde du report à nouveau après affectation)</i>	<i>12 366,44€)</i>
▪ A titre de dividendes	452.320€

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 440,00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du lendemain de la présente assemblée.

Les dividendes ordinaires versés aux associés personnes physiques au titre de l'exercice clos au 30/09/2023 sont éligibles à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende unitaire (en €)	Dividendes versés éligibles à l'abattement (en €)	Dividendes versés non éligibles à l'abattement (en €)
30/09/2022	355,00€	1420,00€	363.520,00€
30/09/2021	340,00€	1360,00€	348 160,00€

Exercice clos le	Dividende unitaire (en €)	Dividendes versés éligibles à l'abattement (en €)	Dividendes versés non éligibles à l'abattement (en €)
30/09/2020	943,00€	3 772,00€	965 632,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait conforme à l'original

Le Président
Philippe BOURBON

